

15 B 859
27 MARS 2018
13.3445

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 23 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -162 048,13 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -164 126,70 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

CERTIFIÉ CONFORME

certifié conforme



FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -162 048,13 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -164 126,70 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



certifié conforme

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2017

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Les charges d'exploitation ont augmenté générant un résultat d'exploitation déficitaire de - 28 269,77 euros.

Au cours de l'exercice, la société a principalement procédé à l'acquisition de titres dans le capital de différentes sociétés.

Il est également à noter que les associés ont cédé l'usufruit de 1 197 parts du capital de la Société au profit de Monsieur Marc EHRHART.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -162 048,13 euros contre une perte de - 2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Compte-tenu de l'activité de notre société, son évolution dépend exclusivement des résultats des sociétés filiales.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, en date du 26 juillet 2016, les participations suivantes :

Sociétés	Nombre de parts souscrites	Pourcentage du capital	Prix
SCI DE L'ENERGIE	15 PARTS PP	15%	25 000,00 €
SCI RUE DE L'ARTISANAT	15 PARTS NP	15%	40 000,00 €
SCI 15 A ROUTE DE BOERSCH	30 PARTS PP	15%	16 150,00 €
SCI DE LA STATION	15 PARTS NP	15%	10 000,00 €
SCI RHIN LOC	100 PARTS PP	10%	237 500,00 €
SCI 23 BLD J. PREISS	15 PARTS NP	15%	12 500,00 €
SCI 19A RUE DES FUSILIERS MARINS	30 PARTS PP	15%	40 000,00 €
SCI RUE DES PRECHEURS	15 PARTS PP	15%	0,01 €
SCI RUE MARBACH	15 PARTS PP	15%	0,01 €
SCI RUE DE LA POSTE	30 PARTS PP	15%	0,01 €
SCI ROUTE DE VIGNELY	10 PARTS PP	10%	5 000,00 €
SCI SUNHILL	15 PARTS NP	15%	5 000,00 €
SARL HERGOTT FINANCES	1 000 PARTS NP	5%	30 000,00 €
SARL DEVL'T IND.&CIAL	50 PARTS PP	1,43%	25 000,00 €
SARL RHIN LOCATION	826 PARTS PP	4,13%	7 500,00 €
SARL JAPY TEXTILE	1 PART PP	0,05%	500,00 €
SARL RHIN MATERIEL	200 PARTS PP	16,67%	70 000,00 €
SARL V. HERGOTT	1 PART PP	0,02%	850,00 €
SARL REALIS.ROUT.ET URB.	2 PARTS	0,04%	0,01 €
SARL LAUREY GABRIEL	1 PART PP	0,05%	500,00 €
TOTAL			525 500,04 €

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 28 119,77 euros contre 2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 150,00 euros contre 0,00 euro pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 28 269,77 euros contre 2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -28 269,77 euros contre -2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -133 778,36 euros (0,00 euro pour l'exercice précédent), il s'établit à -162 048,13 euros contre -2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel et d'un impôt sur les sociétés nuls, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par une perte de -162 048,13 euros contre une perte de -2 078,57 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 526 563,47 euros contre 999,00 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -162 048,13 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -162 048,13 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à -164 126,70 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -162 926,70 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 octobre 2016 réunie en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce du fait de pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, n'a pas décidé la dissolution anticipée de la Société.

Nous vous indiquons qu'il résulte du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2016 soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Le 09 mai 2017

LA GERANCE

GERANT DE LA S.A.

certifié conforme



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE EHRHART SARL</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>23 RUE DES BONNES GENS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN</u>																				
SIREN		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">6</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> </tr> </table>										8	1	0	4	9	7	2	6	3
8	1	0	4	9	7	2	6	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *						1 0								
Exercice N clos le																				
3 1 1 2 2 0 1 6																				
ACTIF																				
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Nct 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012														
		Autres *		014		016														
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040	526 499	042		526 499													
	Total I (5)				044	526 499	048		526 499											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070														
		Autres * (3)		072		074														
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	64	086		64													
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II				096	64	098		64												
Total général (I+II)				110	526 563	112		526 563												
PASSIF																				
										Exercice N 1	NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	1 200											
	Écarts de réévaluation							124												
	Réserve légale							126												
	Réserves réglementées *							130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131		132											
	Report à nouveau							134	(2 079)											
	Résultat de l'exercice							136	(162 048)											
	Provisions réglementées							140												
	Total I							142	(162 927)											
Provisions pour risques et charges							154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156	523 304											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	1 902											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	164 135	172	164 285										
	Produits constatés d'avance							174												
Total III							176	689 490												
Total général (I + II + III)							180	526 563												
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	525 500											
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		FINANCIERE EHRHART SARL		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le			
				018		13/11/2016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services *		217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	28 120		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	150	244	150		
	Rémunérations du personnel *					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
Dotations aux amortissements *					254				
Dotations aux provisions					256				
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	28 270			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(28 270)		
Produits financiers (III)			280		294	133 778			
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies), dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		300				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(162 048)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	162 048		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés			247		330	220 126		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *			248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)			986		987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)			981		989			
	ZRD (44. terdecies)			127		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)			991		990			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)								
	ZFA (44. quaterdecies)			345		344	350		
	Investissements outre-mer								
Créance due au report en arrière du déficit			346						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	58 078	354
						Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables * 130 997 dont imputés sur le résultat :					360	58 078		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370		372
						Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	999	482	525 500	484		486	526 499	
TOTAL		490	999	492	525 500	494		496	526 499	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL										Néant ☐ *																																																																																																																								
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																		
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																									
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																										
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																										
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																										
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																										
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																										
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666																																																																																																																										
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="6">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="6">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																												
	Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715		2																																																																																																																													
Constructions	720		725		3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																													
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																													
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	130	997	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																									
Déficits imputés			983	58	078	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																									
Déficits reportables			984	72	919	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																												
Déficits de l'exercice			860				Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129																																																																																																																								
Total des déficits restant à reporter			870	72	919	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800																																																																																																																									
VI DIVERS																																																																																																																																		
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381																																																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *									380																																																																																																																									
N° du centre de gestion agréé									388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée									374																																																																																																																									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378																																																																																																																									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399																																																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398																																																																																																																									
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397																																																																																																																									

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois ☐ 1 ☐ 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2		137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024		/ /
Date de cessation		186	/ /
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122016

SIREN

8 1 0 4 9 7 2 6 3

Dénomination de l'entreprise

FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie)

23 RUE DES BONNES GENS

Code postal

67400

Ville

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) HUGONom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400Naissance : Date 26/05/1998 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCEAdresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENSCode Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCETitre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) MAXIMENom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400Naissance : Date 12/06/1995 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCEAdresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENSCode Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

FINANCIERE EHRHART SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN 810497263

Dénomination de l'entreprise FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie) 23 RUE DES BONNES GENS

Code postal 67400 Ville ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905 9

Forme juridique SCI Dénomination RUE DE L'INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 812882892 % de détention 99,90

Adresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENS

Code Postal 67400 Commune ILLKIRCH Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DE L'ENERGIE

N° SIREN (si société établie en France) 392972006 % de détention 15,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 15-15A RUE DE BOERSCH

N° SIREN (si société établie en France) 429821481 % de détention 15,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RHIN LOC

N° SIREN (si société établie en France) 333401750 % de détention 10,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 19A RUE DES FUSILIERS MARINS

N° SIREN (si société établie en France) 425101623 % de détention 15,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 10 RUE DE LA POSTE

N° SIREN (si société établie en France) 429685597 % de détention 15,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ROUTE DE VIGNELY

N° SIREN (si société établie en France) 353000912 % de détention 10,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RUE DE PRECHEURS

N° SIREN (si société établie en France) 393640511 % de détention 15,00

Adresse : N° 1 Voie QUAI SAINT AMAND

Code Postal 67860 Commune RHINAU Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N°2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension 2

FINANCIERE EHRHART SARL

Forme juridique	SARL	Dénomination	RHIN MATERIEL
N° SIREN (si société établie en France)	778156885	% de détention	16,67
Adresse : N°	16	Voie	ROUTE DE BOOFZHEIM
Code Postal	67860	Commune	RHINAU
Pays	FRANCE		
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			